

Au service de l'université

En présentant notre candidature au Conseil d'Administration de notre université, notre équipe aspire à insuffler une nouvelle dynamique au sein de notre établissement. Notre objectif est de garantir le succès des projets en cours, de relever les défis qui se présentent à nous et de redonner à tous l'envie et la joie de travailler ensemble. Il vise aussi à développer de nouveaux projets pour inscrire l'université d'Orléans dans une perspective pérenne, ambitieuse et respectueuse des principes démocratiques et d'équité. A cette fin, nous nous engageons à :



- ▶ Démontrer que notre établissement peut être piloté avec un enthousiasme partagé par l'ensemble de notre communauté universitaire, **au service des étudiantes et des étudiants**.
- ▶ Respecter, reconnaître, écouter et soutenir tous les membres de l'université, quel que soit leur statut, **au service des personnels administratifs et techniques, des enseignants et des enseignants chercheurs**.
- ▶ Construire des relations de grande confiance avec l'ensemble des acteurs de notre territoire, **au service de nos partenaires d'enseignement, de recherche, institutionnels ou socio-économiques**.
- ▶ Mettre en valeur les projets et les succès obtenus pour en obtenir de nouveaux, car l'excellence nourrit l'excellence et élève les standards de notre environnement, **au service de notre université et de son rayonnement**.

« Le programme que nous défendons repose sur un ensemble de propositions détaillées concernant la gouvernance, la formation et la recherche. Il inclut également des actions spécifiques dédiées à la vie étudiante et au développement de nos campus. »

GOUVERNANCE

1. Prioriser l'intérêt général avant toute logique partisane.
2. Renforcer la solidité financière de l'établissement ainsi que sa sécurité juridique, en se conformant strictement aux procédures légales.
3. Développer de nouvelles sources de financement en générant plus de ressources propres. Modifier la méthodologie d'élaboration du budget pour en faire un outil d'aide au pilotage et à la décision.
4. Insuffler une dynamique propice à l'innovation et à l'action individuelle et collective. Replacer l'humain au cœur des activités et donner un environnement de travail où chacun trouve sa place et participe aux projets communs.
5. Garantir la transparence et la vérité des actions, l'indépendance du fonctionnement des collèges, l'écoute et le respect des acteurs.
6. Renforcer l'implication des composantes et des laboratoires dans la gouvernance de l'établissement, en passant d'une logique de centralisation et de contrainte à une responsabilisation et une autonomie cadrée des acteurs.
7. Fluidifier et raccourcir les circuits décisionnels en abandonnant l'hypercentralisation de la prise de décision. Redonner confiance aux usagers de l'administration en explicitant les engagements de service et de délai. En contrepartie, renforcer le pilotage administratif et pérenniser les effectifs pour améliorer l'efficacité. Accorder une grande importance à la reconnaissance du travail réalisé au plus près des usagers.
8. Travailler avec les partenaires pour garantir la réussite des projets structurants de l'établissement : création de la Faculté de Médecine, implantation de la Faculté de Droit en centre-ville d'Orléans, réorganisation des locaux libérés...
9. Instaurer un véritable dialogue avec les partenaires académiques et de recherche (CNRS, CHU, INSERM, BRGM, INRAe, Université de Tours, INSA Centre-Val de Loire...), de manière à renforcer les atouts et la visibilité du territoire.
10. Communiquer largement sur les atouts et les forces de l'université afin de faire progresser son image.

FORMATION

1. Promouvoir l'excellence des formations, les taux de réussite des étudiants et l'insertion professionnelle des diplômés pour attirer de nouveaux publics et maintenir les effectifs malgré la décroissance démographique.
2. Dynamiser les pôles universitaires de proximité pour conforter l'accès à l'enseignement supérieur pour un maximum de lycéens. Attirer les étudiants des régions voisines, notamment de l'Île de France, en mettant en avant la qualité des formations et le cadre de vie des agglomérations régionales.
3. Tirer profit de l'accréditation de l'établissement pour concevoir des formations originales et attractives, qui répondent aux besoins des étudiants et du tissu économique régional et national.
4. Assurer les conditions de réussite des étudiants, tant sur le plan pédagogique que matériel. Favoriser les réorientations à mi-semestre et les passerelles entre les formations. Adopter des mesures pour réduire les taux d'échecs en première année.

5. Augmenter le nombre d'étudiants en Master, en favorisant la poursuite d'études des étudiants de licence de l'établissement tout en attirant les étudiants d'autres établissements.
6. Accélérer la création de la Faculté de Médecine, sans nuire aux autres composantes.
7. Valoriser les premiers résultats de l'alliance Athéna pour multiplier les échanges et l'accueil d'étudiants européens, et redynamiser les coopérations internationales extra-européennes pour équilibrer les flux.
8. Capitaliser sur l'expérience des formations en apprentissage pour développer les formations professionnalisantes dans tous les secteurs.
9. Réaliser un audit des capacités de l'établissement à développer la formation tout au long de la vie. Créer un département dédié à la prospection auprès des entreprises, des branches professionnelles et des collectivités publiques et parapubliques.
10. Renforcer l'image de l'établissement avec le soutien du rectorat et en collaboration avec les partenaires académiques régionaux, en communiquant largement dans les lycées et les collèges pour attirer les futurs étudiants.

RECHERCHE

1. Animer et coordonner le réseau des partenaires locaux et régionaux de recherche (CNRS, CHU, INSERM, université de Tours, ...), notamment pour réussir la montée en puissance de la recherche médicale sur notre territoire.
2. Renforcer les axes de recherche d'excellence de notre université, vecteur de visibilité, tout en favorisant l'interdisciplinarité, vecteur d'innovations croisées, et en soutenant l'émergence de recherches originales, source d'investissement pour l'avenir.
3. Faciliter et accompagner les activités de recherche sur les sites de proximité, en lien avec les campus orléanais.
4. Simplifier la gestion administrative des activités de recherche, afin de redonner du temps d'activité réelle aux chercheurs. Expliciter tous les dispositifs d'accompagnement disponibles pour faciliter les activités de recherche.
5. Soutenir les chercheurs, notamment les jeunes, pour encourager le développement et le dépôt de projets de recherche ambitieux (réponse aux appels d'offre régionaux APR, nationaux ANR, Européens...).
6. Achever la structuration de la direction de la recherche pour renforcer l'aide et l'appui aux laboratoires et aux chercheurs, et pour collecter et consolider les données et les indicateurs de recherche au niveau de l'établissement.
7. Développer le pôle ingénierie de projets pour répondre efficacement aux sollicitations de l'écosystème socio-économique et accroître les capacités de financement propre.
8. Redéfinir les ambitions des écoles doctorales ; harmoniser leur fonctionnement ; améliorer le dialogue entre les écoles doctorales et les directeurs de thèse et d'unité de recherche pour simplifier l'encadrement des doctorants et augmenter le nombre d'inscriptions en thèse.
9. Élaborer une stratégie pour attirer des chercheurs et des personnels d'accompagnement des activités de recherche de haut niveau, afin de renforcer les équipes et d'anticiper les départs en retraite sans les affaiblir.
10. Aligner les liens entre la recherche et la formation avec la stratégie de l'établissement, en associant les directeurs d'unités et de laboratoires à la gouvernance, au même titre que les directeurs de composantes

VIE ETUDIANTE ET DYNAMIQUE DE SITES

1. Renforcer le soutien de l'établissement à tous les dispositifs d'aide aux étudiants en situation de précarité. Soutenir l'accès à la restauration universitaire à 1 € pour les étudiants boursiers et faciliter l'accès à la restauration le soir.
2. Augmenter les capacités de l'établissement à répondre aux problématiques de santé aussi bien physique que mentale des étudiants.
3. Améliorer l'accès des étudiants à la culture.
4. Collaborer avec le CROUS, les collectivités et le secteur privé pour améliorer l'accès au logement étudiant.
5. Développer la pratique sportive des étudiants, en partenariat étroit avec la ligue régionale universitaire : diversification de l'offre, aménagement des horaires, accès aux infrastructures, de la métropole, collaboration avec les clubs sportifs locaux, organisation de tournois et compétitions, campagnes de promotion et de sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique régulière...
6. Créer un organe de concertation permanente avec les représentants étudiants et les composantes, afin d'identifier et de résoudre les problématiques liées aux conditions d'études et d'accueil des étudiants.
7. Adopter un dispositif d'accompagnement et de valorisation de l'engagement citoyen pour tous les étudiants de l'établissement.
8. Valider un Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière réaliste à 5 et 10 ans, prenant en compte l'ensemble des projets de l'établissement, notamment les locaux nécessaires à la création de la faculté de médecine et à l'accueil de l'INSPE sur le campus orléanais.
9. Assurer un entretien régulier des locaux : nettoyage des sols, des vitres, de l'intérieur et de l'extérieur des bâtiments...
10. Améliorer la qualité de vie au travail des étudiants et des personnels en embellissant le cadre de travail et d'études, contribuant ainsi à augmenter l'attractivité de l'établissement. Promouvoir un campus écologique en préservant les espaces verts et en facilitant les mobilités douces. Avec les collectivités, envisager un accès gratuit aux transports urbains.